

Province de Québec  
MRC de Bonaventure  
Municipalité de Hope

**AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR  
RÈGLEMENT NUMÉRO 306-2021  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 259-2011  
« RÈGLEMENT DE ZONAGE » DE LA MUNICIPALITÉ  
DE HOPE**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné que le Conseil de la municipalité de Hope a adopté à sa réunion du 1<sup>er</sup> juin 2021 le Règlement numéro 306-2021 modifiant le Règlement de zonage de la municipalité de Hope ;

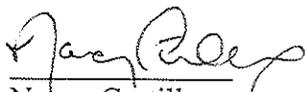
**Que** ce Règlement a pour objet et conséquence d'apporter et de rendre applicable des ajustements au contenu des dispositions relatives à la protection des rives, du littoral et des plaines inondables qui ont été identifiés dans le Schéma d'aménagement et de développement durable révisé de la MRC de Bonaventure ;

**Que** ce Règlement est en vigueur en date du 23 juin 2021, date de la délivrance du certificat de conformité de la MRC de Bonaventure ;

**Que** ce Règlement est disponible pour fin de consultation au bureau de la municipalité de Hope.

ADOPTÉ

COPIE CERTIFIÉE CONFORME  
(sous réserve de son approbation)

  
Nancy Castilloux  
Directrice générale